



Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2022
MASSAROTTI Yves, Maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 17 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absents : 4 dont 1 procuration

Absente ayant donné pouvoir : 1

AZZOPARDI Karen ayant donné pouvoir à DUCROUX Elisabeth

Votants : 16 votants

Quorum atteint

Secrétaire de séance : PEPIN Nathalie

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	x		MENEGON Daniel	x		DEPOISIER Fabrice		x
LAURENSON David	x		SCANU Stéphane		x	LEDRU Sindy	x	
DUCROUX Elisabeth	x		BOUACHRAOUI Saïda	x		SIMONIN Marc		x
VALENTINI Christian	x		GENOVA Antonio	x		VOTTERO Cédric	x	
PASQUALIN Martine	x		ROGAZY Fabienne	x		GLIERE Emeline	x	
CAPRI Brigitte	x		PEPIN Nathalie	x				
TINJOUUD Denis	x		AZZOPARDI Karen		x			

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 12 mai 2022 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2022, dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 12 mai 2022.

La secrétaire de séance,

Nathalie PEPIN

Le Maire,



Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Acte certifié exécutoire le : 13/07/22
 Télétransmis en Préfecture le : 12/07/22
 Notifié ou publié le : 13/07/22